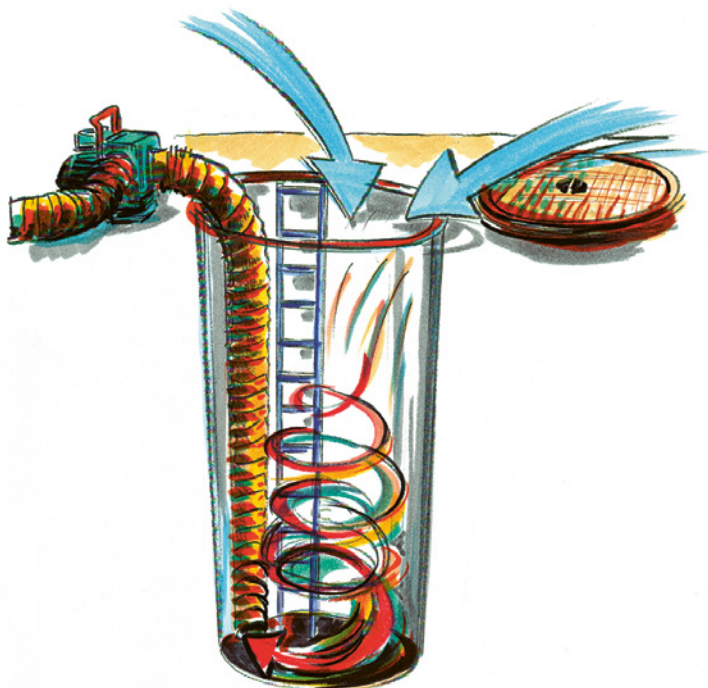


**suva**



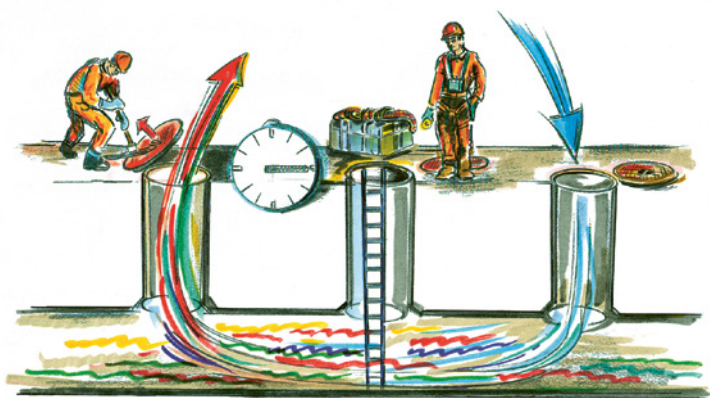
## Puits, fosses et canalisations

Règles à observer pour en ressortir sans dommage



## 1 Ventiler les puits et les fosses au moyen d'un ventilateur.

Avant de pénétrer dans les puits et les fosses, aspirez les vapeurs et les gaz dangereux au moyen d'un ventilateur.



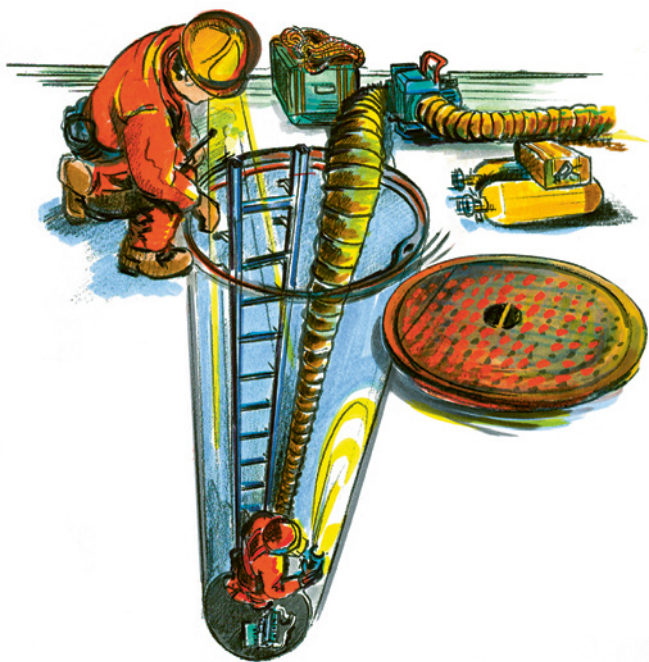
## 2 Ventiler les canalisations.

Ventilez les canalisations avant d'y pénétrer, par exemple en retirant les couvercles avoisinants pendant un temps suffisamment long.



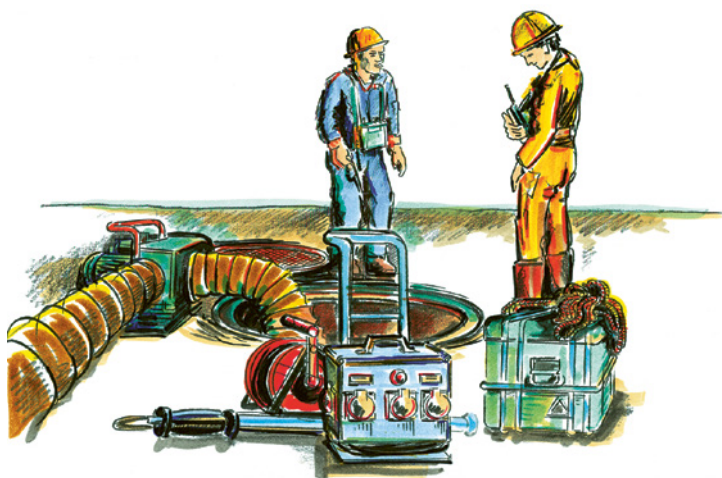
### 3 Effectuer des mesures.

Avant de pénétrer dans les canalisations, effectuez les mesures de contrôle de l'air appropriées.



## 4 Assurer la surveillance.

- Les personnes qui travaillent dans des puits, des fosses ou des canalisations doivent être surveillées depuis l'extérieur.
- En cas d'accident, ne pénétrez jamais dans le puits, la fosse ou la canalisation avant d'avoir organisé les secours.



## 5 Mettre à disposition le matériel de prévention.

- Équipement permettant un accès et un travail en toute sécurité
- Matériel de secours



## 6 Porter l'équipement de protection individuelle.

- Mettre la ceinture de sauvetage.
- Dans les canalisations uniquement ventilées naturellement, porter sur soi un appareil respiratoire isolant de secours.
- Dans les puits, les fosses et les canalisations insuffisamment ventilés, toujours porter un appareil respiratoire isolant.

# Check-list

- Le matériel de prévention est-il disponible?
- Utilisez-vous votre équipement de protection individuelle?
- La surveillance est-elle assurée?
- La zone de travail est-elle suffisamment ventilée?
- Les mesures de contrôle dans la canalisation ont-elles été effectuées?

Vous trouverez des informations détaillées dans le feuillet d'information «Travailler en sécurité dans les puits, les fosses ou les canalisations», [www.suva.ch/44062.f](http://www.suva.ch/44062.f).

## **Suva**

Case postale, 6002 Lucerne

## **Renseignements**

Case postale, 1001 Lausanne

Tél. 021 310 80 40

[service.clientele@suva.ch](mailto:service.clientele@suva.ch)

## **Commandes**

[www.suva.ch/84007.f](http://www.suva.ch/84007.f)

## **Titre**

Puits, fosses et canalisations

Imprimé en Suisse

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, avec mention de la source.

1<sup>re</sup> édition: octobre 1996

Édition revue et corrigée: février 2024

## **Référence**

84007.f



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Financé par la CFST  
[www.cfst.ch](http://www.cfst.ch)